

## Reprise des activités équestres – Lundi 11 mai 2020 - Ouverture de l'établissement -

Chères cavalières, chers cavaliers, chers parents,

Nous vous confirmons que les activités équestres reprennent à compter de ce lundi 11 mai 2020. Les reprises se dérouleront aux horaires habituels.

Nous vous rappelons que pour accéder à l'établissement, vous devez avoir signé votre protocole sanitaire en ligne sur votre espace personnel Kavalog.

L'accès à Jardy se fait par l'entrée en venant de Versailles. La sortie se fait par le portail sortie Paris. Lors de votre entrée sur le site il est important qu'aucune voiture sans autorisation ne vous suive et pénètre en même temps que vous.

Nous vous demandons d'attendre que le portail soit refermé avant de repartir.

**CODE PORTAIL ENTREE : 3919** (en dehors présence gardien)  
Pour la sortie, le portail s'ouvre automatiquement à l'approche du véhicule.

Il en va de la responsabilité et du contrôle de chacun. Si vous constatez qu'une voiture vous a suivi, vous devez le signaler à l'accueil immédiatement en arrivant au club.

Nous comptons sur vous pour faire une strict application de cette organisation.

Nous vous souhaitons une bonne reprise équestre,  
Merci à toutes et à tous,

Emmanuel Feltesse  
Gérant



N'oubliez pas de signer  
votre protocole sanitaire



**HARAS DE JARDY** Centre équestre  
**hauts-de-seine** LE DÉPARTEMENT

### Protocole sanitaire

#### Accès à l'établissement

- Qui peut accéder au centre équestre et au poney club ?
  - ✗ Le parc de promenades reste fermé au public.
  - ✓ L'accès au centre équestre et poney club est exclusivement réservé aux cavaliers titulaires d'un forfait annuel.
- Si je monte au centre équestre, je dois venir seul, aucun accompagnateur n'est autorisé. Vous aurez la possibilité de vous faire déposer à l'entrée du club.
- Si je monte au poney club et que j'ai moins de 12 ans, 1 personne peut m'accompagner.
- Si je monte au poney club et que j'ai plus de 12 ans, je dois venir seul. Aucun accompagnateur n'est autorisé. Vous aurez la possibilité de vous faire déposer à l'entrée du club.
- ⚠ Il est précisé que les accompagnateurs ne doivent pas venir avec d'autres enfants même en bas âge. Les poussettes, vélos et tricycles sont interdits.
- ⚠ Les chiens sont interdits même tenus en laisse.
- Un contrôle sera fait à l'entrée du site par un gardien.
- Quand puis-je venir au club ?
  - Je peux venir au club uniquement le jour et à l'heure de ma reprise. Il est interdit de venir en dehors de son cours.
  - ☑ Je suis autorisé à venir 30 minutes avant ma reprise.
  - ☑ Je dois être reparti 15 minutes après au plus tard.
- Que dois-je impérativement faire avant de venir ?
  - ⚠ Avant ma venue sur le site, je dois avoir signé électroniquement mon engagement à respecter le protocole sanitaire. Ce protocole sera à signer une seule fois.
- Comment signer le protocole ?
  - ✓ Je me rends dans mon espace personnel Kavalog web. Une fenêtre apparaît lorsque je me connecte. Je clique et je valide.
- Que faire si j'ai perdu mon identifiant et mon mot de passe ?
  - Les identifiants et mot de passe vont être renvoyés par email à tous les cavaliers (pensez à vérifier dans vos spams). Vous pouvez accéder à Kavalog web via notre site internet. (onglet d'accès en vert dans le menu à gauche)
- Que se passe-t-il si je n'ai pas validé mon protocole ?
  - L'accès à l'établissement vous sera refusé.

#SOYONS SOLIDAIRES #PRENEZ SOINS DE VOUS

Soyez vigilants lors  
des entrées et des sorties

Attention !  
VIGILANCE




#SOYONS SOLIDAIRES #PRENEZ SOINS DE VOUS

## Protocole sanitaire

### Accès à l'établissement

- Qui peut accéder au centre équestre et au poney club ?

 Le parc de promenades reste fermé au public.

 L'accès au centre équestre et poney club est **exclusivement réservé** aux cavaliers titulaires d'un forfait annuel.



-> Si je monte au **centre équestre**, je dois venir seul, aucun accompagnateur n'est autorisé. Vous aurez la possibilité de vous faire déposer à l'entrée du club.

-> Si je monte au **poney club** et que j'ai **moins** de 12 ans, 1 personne peut m'accompagner.

-> Si je monte au **poney club** et que j'ai **plus** de 12 ans, je dois venir seul.

Aucun accompagnateur n'est autorisé.

Vous aurez la possibilité de vous faire déposer à l'entrée du club.



Il est précisé que les accompagnateurs ne doivent pas venir avec d'autres enfants même en bas âge. Les poussettes, vélos et trottinettes sont interdits.



Les chiens sont interdits même tenus en laisse.



-> Un contrôle sera fait à l'entrée du site par un gardien.

- Quand puis-je venir au club ?

-> Je peux venir au club **uniquement le jour et à l'heure de ma reprise.**

Il est interdit de venir en dehors de son cours.

Je suis autorisé à venir 30 minutes avant ma reprise.


Je devrai être reparti 15 minutes après au plus tard.



- Que dois-je impérativement faire avant de venir ?

 **Avant ma venue sur le site, je dois avoir signé électroniquement mon engagement à respecter le protocole sanitaire. Ce protocole sera à signer une seule fois.**

- Comment signer le protocole ?

 Je me rends dans mon espace personnel Kavalog web. Une fenêtre apparaît lorsque je me connecte. Je clique et je valide.



- Que faire si j'ai perdu mon identifiant et mon mot de passe ?

Les identifiants et mot de passe vont être renvoyés par email à tous les cavaliers (pensez à vérifier dans vos spams). Vous pouvez accéder à Kavalog web via notre site internet.

(Onglet d'accès en vert dans le menu à gauche)

- Que se passe t-il si je n'ai pas validé mon protocole ?

-> L'accès à l'établissement vous sera refusé.



## Protocole sanitaire

### Équipement de protection et matériel équestre

- Quels sont les équipements de protection que je dois avoir pour entrer sur le site ?

Suivant la même organisation que l'éducation nationale,

- les cavaliers de **moins de 11 ans** ne doivent pas obligatoirement porter un masque mais il reste conseillé.
- les cavaliers de **plus de 11 ans** doivent obligatoirement porter un masque dès l'entrée sur le site et jusqu'à la sortie.
- les accompagnateurs doivent obligatoirement porter un masque dès l'entrée sur le site et jusqu'à la sortie.

✓ Il est précisé que le masque pourra être enlevé pendant la pratique équestre.



- > Les cavaliers devront également porter des gants y compris pendant la pratique équestre.
- > Les accompagnateurs devront également porter des gants.



Il est précisé que ces mesures sanitaires viennent en complément des règles de respect des gestes barrières. Il appartient à chacun de faire preuve de responsabilité et de retrait si il/elle était exposé(e) au virus ou atteint de symptômes.



-> Il est demandé de prendre quotidiennement sa température avant de se rendre dans l'établissement.

- Puis-je utiliser mon matériel équestre ?

Le club ne fournira pas de matériel de prêt s'agissant des bombes et des brosses.

Les cavaliers devront utiliser **exclusivement le matériel du club** (selles, tapis, filets, enrênements...). Ce matériel sera désinfecté après chaque usage.



L'utilisation du matériel personnel de sellerie (selles, tapis, filets, enrênements...) est interdite. Les cavaliers pourront récupérer leur bombe dans leur casier selon un planning d'entrée dans les vestiaires qui sera communiqué ultérieurement. Les affaires sont à récupérer en une seule fois. Les vestiaires resteront ensuite fermés.

- Comment va se passer la désinfection du matériel ?

- > Pour les reprises à cheval et à double poney, les cavaliers désinfecteront le matériel avant et après la séance.
- > Pour les reprises à shetland, le matériel sera désinfecté par les enseignants.



-> Les kits de désinfection seront fournis par les enseignants et mis à disposition des cavaliers.

## Protocole sanitaire

### Organisation des activités

ENTREE

SORTIE

Poney club initial :  
 -> Écurie shetland

Boxes événementiels :  
 > Ecurie double poney

Centre équestre



- **Au poney club,**

Les activités à shetland et à double poney se dérouleront à deux endroits distincts.

-> Nous allons créer 2 poneys clubs,



Pour les reprises à shetland, rendez-vous au poney club initial, 30 minutes avant l'heure de votre reprise.



Pour les reprises à double poney, rendez-vous au niveau des boxes événementiels qui se situent derrière le grand parking camions, 30 minutes avant l'heure de votre reprise.

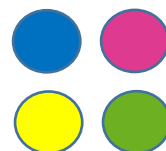
-> Lors de votre arrivée, chaque niveau de reprise se verra affecter un code couleur.

Cela vous permettra de vous orienter et de rejoindre le point de rassemblement.

-> Les distributions de poneys seront affichées.

-> Les poneys seront à récupérer auprès de l'enseignant.

Nous éviterons au maximum que les cavaliers aient à préparer les poneys.



- **Au centre équestre,**

Les distributions se feront en extérieur devant la sellerie de la cour des 49 en respectant les mesures de distanciation sociale, 30 minutes avant l'heure de votre reprise.



Les cavaliers récupéreront individuellement leur matériel dans les selleries après avoir procédé à sa désinfection. La même organisation sera observée pour le rangement.

- **Quels parkings dois-je utiliser ?**

-> Pour les cavaliers à shetland, il faudra utiliser le parking du poney club.

-> Pour les cavaliers à double poney, il faudra utiliser le grand parking camions.

-> Pour les cavaliers à cheval, il faudra utiliser le parking du centre équestre.



- **Fermeture des lieux collectifs**

Il est précisé que les sanitaires, les vestiaires et la cafétéria resteront fermés.

Les accueils seront ouverts : 1 personne à la fois dans le bureau.



## Récupération des séances d'équitation

### Rattrapage des abonnements

Nous avons le plaisir de vous confirmer que chaque cavalier aura la possibilité de rattraper l'ensemble de ses séances.

### Sections sportives centre équestre et poney club



Pour les **sections sportives** du centre équestre et du poney club, les entraîneurs adresseront directement aux cavaliers un planning spécifique de rattrapage intégrant les reprises et les autres activités (perfectionnements, stages, concours...).

### Rattrapage des séances

Le planning de rattrapage des séances s'organise ainsi :

-Durée de validité : j'ai 18 mois pour rattraper mes séances ✓

-Comment rattraper mes séances ?

-> Les rattrapages s'organisent dans le respect du bien être de la cavalerie et du rythme de travail des chevaux et des poneys.

-> du 17 mai 2020 au 23 août 2020, je peux rattraper mes séances dans les reprises ou il y a de la place (hors week-end), dans des perfectionnements ou dans des stages.

-> à partir du 24 août 2020, si je suis réinscrit, je peux terminer de rattraper mes séances dans le cadre de reprises et selon un planning spécifique.

-Comment va se matérialiser mon avoir de rattrapage ?

Nous allons créditer le montant correspondant à vos reprises manquées sur votre espace personnel Kavalog web. Cet avoir pourra être utilisé selon les modalités décrites ci-dessus. Il sera prélevé du montant équivalent à l'activité jusqu'à épuisement sur demande du cavalier.



**Pour vous inscrire en rattrapage, il faudra impérativement passer à l'accueil du centre équestre et du poney club y compris pour vous inscrire dans les reprises.**

Les inscriptions en rattrapage par téléphone ou internet ne sont pas possibles.

-> FAQ des rattrapages :

-Puis-je utiliser mon avoir uniquement pour rattraper dans le cadre de reprises ? Oui ✓

-Puis-je utiliser mon avoir pour acheter une animation ou un perfectionnement ? Oui ✓

-Puis-je utiliser mon avoir pour acheter une session examens de galops ? Oui ✓

-Puis-je utiliser mon avoir pour acheter une partie d'un stage\* ? Oui ✓

\*il est précisé que le stage devra être réalisé dans sa totalité.



Il est précisé que les avoirs ne peuvent pas s'utiliser pour régler les abonnements 2020/2021, le règlement des pensions et les achats à la cafétéria.